

# rhône.vs N°7

Magazine d'information sur la 3<sup>e</sup> correction du Rhône

décembre 2004

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement  
Service des routes et des cours d'eau

Departement für Verkehr, Bau und Umwelt  
Dienststelle für Strassen- und Flussbau

## 2005, gros plans sur le Rhône

### RESTRICTIONS BUDGÉTAIRES FÉDÉRALES ET 3<sup>e</sup> CORRECTION: NOS SOLUTIONS

Toute réduction budgétaire est inquiétante quand elle touche au domaine vital de la protection contre les dangers naturels, et Berne annonce une diminution de ses crédits destinés au subventionnement des projets de protection contre les crues.

Cette attitude – dangereuse – nous oblige à redéfinir les priorités de réalisation des projets de protection contre les crues des cours d'eau latéraux.

Mais l'Office fédéral de l'eau et de la géologie (OFEG) reconnaît la 3<sup>e</sup> correction du Rhône comme un projet de première priorité, d'importance nationale. Cela en raison du montant élevé des dégâts potentiels, 10 milliards, et de la somme et de la durée des investissements nécessaires à cette réalisation. C'est pourquoi cet Office s'est engagé à entreprendre les démarches nécessaires afin que la Confédération fournisse un effort particulier par une contribution maximale.

Etre protégé contre les crues de la plaine du Rhône intéresse également, au premier chef, les routes nationales. Cet intérêt a été évalué et conduira également l'Office fédéral des routes (OFROU) à soutenir le projet par une contribution financière appropriée.

Les principes de base de la participation financière de la Confédération sont en discussion et nous attendons avec optimisme une décision du Conseil fédéral, dans le cadre d'une procédure distincte. Le financement de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône devrait être assuré par un budget qui ne grève en aucun cas celui alloué aux cours d'eau latéraux.

Une chose est certaine, nous ne ferons pas un Rhône au rabais: la sécurité et, partant de là, le développement économique de la plaine en dépendent. Si les moyens venaient malgré tout à manquer, nous agirions comme prévu, mais en prenant un peu plus de temps.

**Jean-Jacques Rey-Bellet**  
Président du Conseil de pilotage  
de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône

### Un plan de référence de quinze mètres de long

En 2005, on commencera à établir le Plan d'aménagement du Rhône. Il représentera le projet général de la 3<sup>e</sup> correction, de Gletsch au Léman (canton de Vaud compris) à l'échelle 1:10'000. La longueur de ce plan atteindra une bonne quinzaine de mètres...



On y montrera, en couleurs distinctes, les zones où le lit du Rhône sera abaissé, celles où on l'élargira, celles encore où les digues seront renforcées.

Ce plan constituera la principale référence pour tous les projets de mise à l'enquête, d'exécution et de travaux sur le fleuve. Il sera établi en collaboration avec les partenaires cantonaux, régionaux et locaux. Son élaboration devrait s'achever à fin 2006.

#### La carte des dangers

Une carte indicative des dangers du Rhône a été établie sur la base des plus récentes données techniques à disposition. Elle met en évidence, le long du fleuve, les zones qui présentent ou non des risques en cas de crues. Dès le début de l'an prochain, cette carte sera soumise aux communes qui pourront faire valoir leurs spécificités locales et donner leur avis sur des sujets tels que la réglementation des constructions dans les zones à bâtir qui les concernent.

La carte indicative des dangers sera également soumise aux services compétents de l'Etat, avant d'être définitivement approuvée par le Conseil d'Etat. Dès lors, elle fera foi et toute autorisation de construction dans une zone dangereuse sera soumise à un préavis cantonal.

### L'Amélioration foncière intégrale (AFI), une solution pour l'agriculture

Une étude sur l'agriculture durable\* affirme que l'avenir de celle-ci passera par des productions spécifiques, adaptées au Valais, et à haute valeur ajoutée. La 3<sup>e</sup> correction du Rhône peut aider l'agriculture à remplir rapidement ces conditions de durabilité et de performance, grâce à l'Amélioration foncière intégrale (AFI). Lorsque le Rhône prend des terres à l'agriculture pour améliorer la sécurité, l'AFI permet, par remaniements parcellaires ou amélioration des infrastructures (irrigation, accessibilité, mise en réseau de surfaces écologiques, etc.), de proposer aux agriculteurs ce qu'il serait difficile d'obtenir par ailleurs aussi rapidement.



\* B. Lehmann, E. W. Stucki, N. Claeys, V. Miéville-Ott, S. Réviron, P. Rognon, "Vers une agriculture valaisanne durable", rapport à l'Etat du Valais, décembre 2000, 306 pages.

Le bilan agricole de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône sera positif. L'amélioration foncière intégrale (AFI) permet en effet de compenser de manière très avantageuse les terrains soustraits pour assurer la sécurité de la plaine.



## Le Rhône pour produire de l'électricité



**Jean Pralong, président du conseil d'administration des Forces motrices valaisannes.**

**Quel est l'avenir hydroélectrique du Rhône? Le projet Hydro-Rhône pourrait-il être remis au goût du jour? Les réponses de Jean Pralong, président du conseil d'administration des Forces motrices valaisannes.**

- > **On parlait beaucoup d'Hydro-Rhône ces dernières décennies et ce n'est plus le cas aujourd'hui. Que s'est-il passé?**
  - » Au départ, l'idée était de produire de l'électricité grâce à une dizaine de paliers de dix mètres de haut, répartis le long du fleuve. Mais, dans les années 90, la mauvaise conjoncture et le prix de revient élevé du kWh, 12 centimes chez nous alors que les pays de l'Est le vendaient 2 centimes, ont fait capoter le projet.
- > **Pourtant, la situation change à nouveau...**
  - » On se rend compte, maintenant plus que jamais, à quel point l'énergie est devenue stratégique pour l'industrie, le tourisme et l'agriculture. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous contenter de céder à des concessionnaires le solde de notre patrimoine énergétique pour le prix des redevances et de l'impôt spécial. Nous devons devenir des partenaires industriels fiables et soucieux de la valorisation de nos ressources hydroélectriques. On s'aperçoit également que les gens souhaitent consommer davantage d'énergie verte, renouvelable.
- > **Le Rhône serait donc un bon moyen d'accéder à une certaine indépendance énergétique?**
  - » Absolument. En Valais, si l'électricité induit 2,5 milliards de chiffre d'affaires par an, cantons et communes ne touchent que 7% de ce montant! Si nous voulons gagner davantage, et puisqu'il est impossible d'augmenter nos redevances électriques, une des solutions réside dans la construction d'aménagements sur le Rhône, dont le canton deviendrait propriétaire.



- > **Vous préconisez donc un Hydro-Rhône bis?**
  - » Non, c'est différent. Hydro-Rhône voulait faire d'abord de l'électricité, et dans ce cas, il devenait difficile de faire de la sécurité durable. Aujourd'hui, la 3<sup>e</sup> correction du Rhône veut faire de la sécurité, mais le projet doit en même temps permettre de conserver, autant que possible, le potentiel de production énergétique du fleuve. Nous ne demandons pas à ceux qui font la 3<sup>e</sup> correction de promouvoir l'hydroélectricité sur le Rhône, de mener des études et de réaliser des projets en ce sens. Ces tâches incombent à d'autres instances. Notre désir, aujourd'hui, est que les responsables de cette 3<sup>e</sup> correction tiennent compte de cet aspect du potentiel du fleuve, avec tout le dynamisme possible.
- > **Qu'est-ce que les Forces motrices valaisannes souhaitent exactement?**
  - » L'utilisation la plus avisée du potentiel électrique du fleuve, cela fait partie de nos tâches. Nous sommes évidemment d'accord avec les investissements sécuritaires du projet de 3<sup>e</sup> correction, mais nous souhaitons qu'ils se conjuguent avec d'autres investissements rentables qui profiteront de manière durable à l'ensemble des collectivités publiques valaisannes.

## Remise en état des berges dans le Bas-Valais: le gros des travaux urgents est terminé

Dans le Bas-Valais, les travaux urgents pour remettre en état les secteurs mis à mal par la crue d'octobre 2000 sont presque achevés. Les habitants et les biens sont désormais à l'abri de ruptures de digues, pour des crues d'un débit faible à moyen. Ces travaux, devisés à douze millions de francs, n'en auront finalement coûté que huit. Cela malgré des imprévus, à Collombey notamment, où des contrôles avaient mis en évidence l'instabilité de la digue. Faire davantage de travaux pour moins d'argent a été rendu possible grâce aux conditions très favorables du marché. Rappelons enfin que si la remise en état des berges dans cette partie du canton a permis de rétablir la sécurité qui existait avant la crue de 2000, elle ne constitue toutefois pas une solution sur le long terme. Il s'agit de mesures ponctuelles, compatibles avec la 3<sup>e</sup> correction du fleuve. Elle seule pourra assurer une protection durable de la plaine.

*La région de Viège vue depuis Eggerberg. Variante possible pour sécuriser la zone industrielle: un élargissement du fleuve près des communes de Lalden et de Baltschieder et un renforcement des digues dans le secteur Lonza-Viège.*

## Sécurisation de Viège: prioritairement nécessaire

Viège reste l'un des secteurs les plus sensibles des bords du Rhône. Les investissements de la Lonza SA, par exemple, y représentent plus d'un milliard de francs. La zone industrielle et la ville doivent être protégées prioritairement, car en cas de rupture de digues, elles pourraient être submergées par plus de deux mètres d'eau. Le groupement d'ingénieurs privés, mandaté pour proposer des solutions de sécurisation en collaboration avec les communes concernées, a récemment rendu ses projets. Les variantes sont maintenant étudiées, comparées, détaillées et soumises aux différents partenaires. La date de la mise à l'enquête de la meilleure d'entre elles dépendra de la rapidité de ces divers examens, mais devrait se situer à mi-2005.



## Trois fonctions en un seul aménagement

### Utiliser l'espace le plus rationnellement possible

Les intempéries catastrophiques de ces dernières décennies, en Suisse et dans le monde, ont apporté cependant beaucoup d'enseignements. Elles ont montré que ce qu'on tenait pour sûr ne l'était pas et ont permis de mieux comprendre comment se protéger des dangers des crues.

Les redoutables crues du siècle dernier nous ont appris qu'édifier des murs de béton pour contenir les eaux d'un fleuve n'est pas la panacée. C'est une solution fragile, voire dangereuse, car elle est mal adaptée aux variations des cours d'eau.

On sait aujourd'hui que la meilleure manière de se protéger des inondations consiste à donner davantage d'espace aux cours d'eau. Cette manière de faire peut assurer une protection durable des riverains et de leurs biens. Le fait est si bien reconnu que les lois en vigueur dans ce domaine en tiennent désormais compte.

#### Les fonctions de base du fleuve

L'état naturel d'un fleuve implique qu'il remplisse les trois fonctions de base qui ont d'ailleurs toujours été les siennes. Une fonction sécuritaire (l'écoulement des eaux s'effectue sans menace pour les riverains), une fonction environnementale (de la faune, de la flore et du paysage) et une fonction socio-économique (favoriser le commerce, les loisirs et, en l'occurrence, réserver un potentiel hydroélectrique). Ces trois fonctions sont totalement interdépendantes.



Faire revenir un fleuve à son état complètement naturel, celui d'il y a quelques siècles, n'est évidemment pas du tout le but! Les humains ont colonisé ses abords, l'agriculture y a ses droits, des villes et des usines ont été édifiées. Il serait paradoxal de supprimer tout ce qui a été patiemment acquis afin de le protéger!

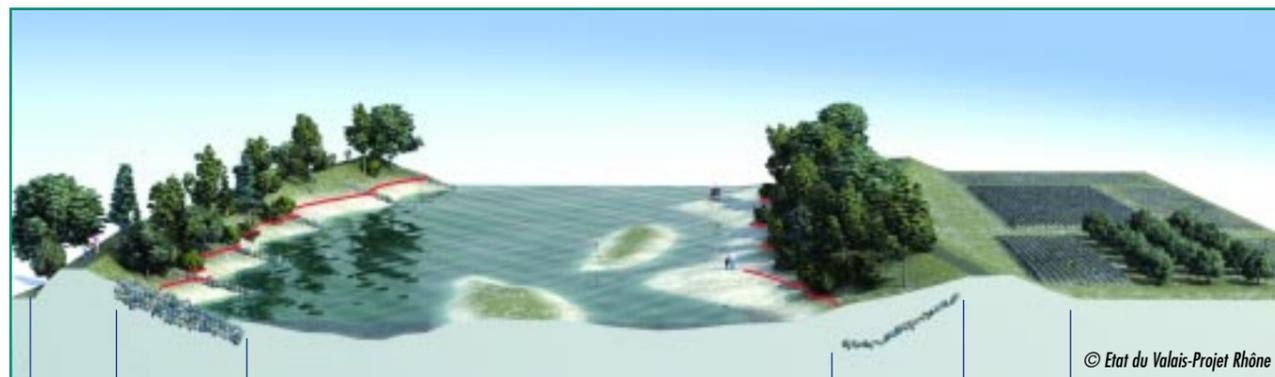
Le Rhône valaisan a cependant perdu une bonne partie de ses fonctions et nous devons essayer de les rétablir. Contrainte importante: la plaine étant largement exploitée, nous devons travailler dans le respect d'une utilisation mesurée du sol actuellement disponible, ce qui va représenter un passionnant tour de force. Nous allons le réaliser en superposant ces trois fonctions intimement liées (sécurité, environnement, socio-économie) à l'intérieur d'un unique aménagement. Les illustrations schématiques présentées ici font mieux comprendre comment cela va être possible.

### Aujourd'hui. Une sécurité insuffisante partout



La sécurité a besoin de place. Actuellement, les digues du Rhône sont vieilles et fragiles. Entre elles, le fleuve n'a pas assez d'espace pour évacuer les crues en toute sécurité. Il y a risque de débordements et de ruptures. Contrairement à l'idée reçue, raser toute la végétation en bordure ne diminuerait pas le risque de débordement de manière suffisante. Outre un déficit pour le paysage et les loisirs, cela fragiliserait encore davantage les digues.

### Demain. En cas d'élargissement, un seul espace pour tout faire



Comme le montre l'illustration ci-contre, la réalisation d'élargissements sécuritaires améliore, dans un espace unique, les fonctions biologiques et socio-économiques du fleuve. La perte des surfaces agricoles touchées par l'élargissement est compensée par la réalisation d'améliorations foncières intégrales (voir article page 1). Lorsque ce type d'élargissement n'est pas possible, lors d'une traversée de ville par exemple, le fond du fleuve est abaissé ou les digues sont consolidées.



Sur les deux illustrations, les lignes rouges représentent le niveau d'eau en cas d'une crue de l'importance de celle d'octobre 2000. L'élargissement permet d'abaisser clairement ce niveau.



## Vos questions à rhone.vs



**Tony Arborino, chef de projet, répond aux questions posées à la rédaction.**

### > Que doit faire la population en cas de crue?

» L'intervention en cas de crue est de la responsabilité des communes riveraines et chacune d'elles possède sa cellule de crise. Lors d'une crue, la cellule informe rapidement la population (par mégaphone, par exemple) de la conduite à adopter. Des informations peuvent également être données par la radio. Les habitants doivent se conformer aux directives des autorités. La plus grosse erreur serait d'aller voir au bord du fleuve ce qu'il en est, car les digues peuvent céder de manière imprévisible.

### > D'où proviennent les gros blocs avec lesquels vous renforcez les digues?

» Pour les travaux urgents accomplis jusqu'à présent, la provenance de ces blocs a été essentiellement indigène (blocs de carrière, d'extraction du Rhône ou de rivière). Sur dix chantiers, seul celui de Vouvry a été approvisionné en roches françaises pour des raisons de proximité. Lors des prochains gros travaux, les besoins en blocs seront nettement plus importants et des règles d'approvisionnement vont être définies. Elles tiendront compte des distances d'acheminement

de ces blocs, en favorisant le meilleur bilan écologique possible.

### > Quel est le type de papier employé pour le journal "rhone.vs"?

» Le fournisseur nous donne les informations suivantes: «Il s'agit d'un papier de type couché demi-mat, extra-blanc. La blancheur est obtenue par oxygénation, sans chlore élémentaire ni acide, ce qui contribue à en faire un papier produit dans le respect de l'environnement.» Notre choix s'est également porté sur ce type de papier parce qu'il permet un bon rendu graphique et que son prix est moins élevé que celui du papier recyclé.



## Témoignages: ils parlent de leur fleuve...



**Koni Hallenbarter**  
Professeur de ski de fond et ancien champion, Obergesteln

«Le Rhône est mon gagne-pain. En hiver, il est magnifique, il a quelque chose de vivant, il y a du givre sur les arbres, c'est une formidable attraction pour les gens. Les jours de beau temps en particulier, ils viennent ici en très grand nombre pour faire du ski de fond ou se promener sur les dizaines de kilomètres de pistes qui longent le fleuve. En été, ils viennent surtout faire du vélo, du VTT, des promenades, du skating on-line, du patin à roulettes sur la route qui mène d'ici à Geschinen. C'est aussi le long du Rhône que je me suis entraîné à la compétition, à skis à roulettes suivant la saison, et c'est sur ce fleuve que j'ai organisé du rafting, des années durant, d'Oberwald à Gluringen.

Ici, nous avons aussi vécu les débordements, avec toute la partie inférieure du village inondée. Je suis très content que des travaux se fassent enfin, parce que j'ai l'impression que ça devient de plus en plus dangereux.»



**Virginie Fracheboud**  
Etudiante au Collège de Saint-Maurice, Choëx

«Je prends le train tous les jours pour faire le trajet de Monthey à Saint-Maurice et vice-versa. Si le Rhône n'était soudain plus là, ça ne serait plus mon paysage, car dans la vallée, c'est le Rhône qui fait le paysage.

Son bruit ne donne pas envie de se baigner, mais il détend. Depuis le collège, on aime passer le pont, aller jusqu'à Lavey et revenir, c'est très relaxant.

Je souhaiterais davantage de chemins au bord où se balader, des chemins goudronnés pour les cyclistes et où on pourrait marcher à trois de front. Davantage de fleurs aussi. Pas trop d'entreprise ni de bruit, qu'on puisse penser à autre chose.

Concernant la 3<sup>e</sup> correction, je la trouve rassurante. C'est bien qu'elle dure trente ans, ça laissera aux gens le temps de s'habituer.»



**Josef Indermitte**  
Secrétaire régional Viège/Rarogne, Steg

«Je suis d'accord avec cette 3<sup>e</sup> correction, mais je suis contre si on la fait de manière «traditionnelle», avec un endiguement rigide du fleuve entre des murs. Les travaux doivent prendre en compte le Rhône, mais aussi toute sa plaine. De Salquenen à Brigue, il y a quinze communes haut-valaisannes concernées par ce grand chantier. Afin d'établir tous ensemble un concept de développement durable de la plaine, nous avons, avec Etienne Mounir (ndlr: le secrétaire régional de Loèche), créé une commission régionale que nous animons. Elle est composée des représentants de ces communes, du WWF et de Pro Natura, et de représentants des secteurs primaires, secondaires et tertiaires. Cette commission régionale a sa Charte, et en réunissant toutes les communes concernées, elle va réfléchir au développement de la plaine et proposer les résultats de ses travaux. Dans cette partie du canton, elle est une interlocutrice fédératrice et essentielle pour cette 3<sup>e</sup> correction.»

rhone.vs paraît deux fois par an

### Je commande gratuitement

Le(s) numéro(s)  1  2  3  4  5  6  7 de rhone.vs

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro: \_\_\_\_\_

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse complète: \_\_\_\_\_

rhone.vs est distribué à tous les ménages valaisans.

Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous

### Je m'abonne gratuitement à rhone.vs

Nombre d'exemplaires: \_\_\_\_\_

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse complète (hors canton): \_\_\_\_\_

A envoyer à: DTEE, Projet Rhône  
CP 478, Av. de France, 1951 Sion

## Votre avis ...

**La 3<sup>e</sup> correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:**

**- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.**

**- Posez-nous vos questions.**

DTEE - Service des routes et des cours d'eau - Projet Rhône, Tony Arborino  
CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion  
e-mail: rhone@admin.vs.ch - www.vs.ch/rhone.vs